## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



de l'Yonne

Liberté - Égalité - Fraternité

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

La ville de Joigny vous informe

Joigny, mercredi 28 septembre 2022

## Les Jardins du Coteau, un site ambitieux pour remettre les pieds sur terre

En 2021, la Ville de Joigny a initié la création d'un atelier-chantier d'insertion autour du maraîchage biologique afin de répondre à un triple enjeu sur le territoire : social, environnemental et sanitaire.

Pour relever ce défi, l'association Les Serres des Près, filiale du Groupe Vitamine T, premier groupe d'entreprises inclusives en France, s'est implantée à Joigny et a fondé une structure d'insertion par l'activité économique : Les Jardins du Coteau. Cette structure emploie six salariés en parcours d'insertion, une cheffe de culture, une conseillère en insertion socio-professionnelle et une responsable de site. L'équipe a débuté la création d'une ferme maraîchère en mars 2022. Elle cultive des fruits et légumes bio sur 2,5 hectares de terrains (dont 770 m2 de serres) appartenant à la Ville de Joigny, en bordure du quartier prioritaire de la Madeleine. Les premières récoltes sont commercialisées depuis juillet 2022, sur site et en circuits courts : les fruits et légumes produits sont actuellement vendus sous forme de paniers à tous les publics.

Venez découvrir Les Jardins du Coteau, du champ à l'assiette!

Le site sera inauguré par Nicolas Soret, maire de Joigny; André Dupon, Président du Groupe Vitamine T; Jean-Yves Doisy, Directeur Général du Groupe Vitamine T; Stéphanie Gast, directrice du pôle alimentation saine et durable du Groupe Vitamine T; Alix Bell, responsable du site et toute l'équipe des Jardins du Coteau.

Contact : service communication de la Ville de Joigny

Tél. 03 86 92 48 23

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

## mercredi 5 octobre 2022, à partir de 17h chemin de Chauffour à Joigny

Au programme, échanges sur le projet (\*) et les métiers des salariés, visite guidée, moment convivial autour d'un cocktail dînatoire.

(\*) Ce projet est soutenu par l'Etat (Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion), l'ANRU (programme « Quartiers fertiles »), le Conseil départemental de l'Yonne, la Ville de Joigny et la MSA (programme « Inclusion et ruralité »).